

PARIS (MPE-Média) – Le Tribunal de commerce de Rouen a accordé un sursis à la raffinerie Pétroplus de Petit-Couronne jusqu'à la mi-décembre, date à laquelle l'activité de la raffinerie normande serait frappée par une liquidation judiciaire faute d'un repreneur à trouver avant le 5 novembre 2012.

Réagissant à cette annonce par le Tribunal de commerce de Rouen, le Ministre du Redressement productif M. Montebourg et son homologue du Travail M. Michel Sapin se sont déclarés prêts à recevoir l'intersyndicale locale et les élus « pour faire le point sur la situation », laquelle dure depuis la fin 2011 et multiplie les délais sans jamais apporter de solution pérenne aux employés concernés.

« Dans ce dossier, le gouvernement s'est constamment employé à faciliter les offres de reprise et à lever les obstacles administratifs. Pour autant, le Tribunal a estimé que l'offre faite par le groupe Netoil n'apportait pas les garanties nécessaires pour la continuité de l'activité et le maintien des droits des salariés », souligne Bercy.

Les deux ministres vont à présent travailler à la demande de Matignon au réexamen ou à l'examen d'un « repositionnement industriel de Petit-Couronne avec l'ensemble des acteurs de la filière pétrolière », précise Bercy.

C.J.

